

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 SEPTEMBRE 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le cinq septembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur convocation de Madame PERINI Marie-Claire, Maire. La séance a été publique.

Etaient présents : MM. AUDO Benoît, BOULET Guillaume, DESANLIS Martine, DUCOS Jean, DUCREUX Agnès, JAUNET Caroline, MICHAUD-RUFFIER Jean-Luc, MOLINES Emmanuelle, PERINI Marie-Claire.

Absents excusés : Mme DUCHENE Nathalie pouvoir à Mme MOLINES Emmanuelle, Mme LEMANE Sylvie pouvoir à Mme PERINI Marie-Claire, M. SOUFFRIN Gilles pouvoir à M. AUDO Benoît.

Absents : M. BOURSIER Sylvain, M. HEBET Christophe, M. JODOR Edouard.

Secrétaire de séance : Mme DUCREUX Agnès.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

Le compte rendu de la réunion de conseil municipal du 04 juillet 2019 est approuvé à l'unanimité.

SDESM – APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDES DE LEVERS TOPOGRAPHIQUES ET DE GEO-DETECTION DES RESEAUX (investigations complémentaires) – 17/2019

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L.2113-6 et suivants,
Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune de LA GENEVRAYE d'adhérer à un groupement de commandes de levers topographiques et de géo-détection des réseaux (investigations complémentaires),

Considérant que le Syndicat Intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF) et le Syndicat des Energies de Seine-et-Marne (SDESM) entendent assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents,

La commune de LA GENEVRAYE, délibère :

ARTICLE 1 : Approuve la convention constitutive du groupement de commandes de levers topographiques et de géo-détection des réseaux (investigations complémentaires),

ARTICLE 2 : Autorise Madame le Maire à signer cette convention et à prendre toutes les mesures d'exécution de la présente délibération.

SDESM – TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU ROUTE DU MOULIN (ANCIENNEMENT ROUTE DES PETITS BOIS) – 18/2019

Considérant l'arrêté préfectoral DRCL-BCCCL-2013 n°31 du 18 mars 2013 relatif à la création du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne ;

Considérant que la commune de LA GENEVRAYE est adhérente au Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM) ;

Considérant l'Avant-Projet Sommaire réalisé par le SDESM à l'occasion d'un projet d'extension des réseaux route du Moulin (anciennement route des Petits Bois) ;
Le montant des travaux est estimé d'après l'Avant-Projet Sommaire à 10.502,50 € H.T. pour la basse tension.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le programme de travaux et les modalités financières.
- **DELEGUE** la maîtrise d'ouvrage pour le réseau d'éclairage public au SDESM.
- **DEMANDE** au SDESM de lancer l'étude d'exécution et les travaux d'extension des réseaux basse tension de la route du Moulin.
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'année de réalisation des travaux.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les conventions financières relatives à la réalisation des travaux jointes en annexe et les éventuels avenants.

AVIS SUR LA DEMANDE D'EXTENSION EST DE LA CONCESSION DE MINES D'HYDROCARBURES LIQUIDES OU GAZEUX DITE « CONCESSION DE NONVILLE » – 19/2019

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une enquête publique demandée par la Société BRIDGEOIL relative à l'extension de la concession EST de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux (titre minier) dite « Concession de Nonville » a débuté le 19 août 2019 et se termine le 20 septembre 2019.

Le Conseil Municipal doit donner son avis sur la demande présentée par la société BRIDGEOIL. La Préfecture précise que l'octroi du titre minier n'accorde pas à son titulaire le droit de réaliser les travaux d'exploitation qui devront faire l'objet d'une procédure distincte d'ouverture des travaux miniers instruite conformément aux dispositions du décret n°2006-649 du 2 juin 2006 relatif aux travaux miniers, aux travaux de stockage souterrain et à la police des mines et des stockages souterrains.

Madame le Maire présente le dossier soumis à l'enquête publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 11 voix POUR, 1 voix CONTRE et 0 ABSTENTION, DONNE un avis favorable à l'extension de la concession EST de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux dite « Concession de Nonville ».

TRAVAIL DES COMMISSIONS ET DES SYNDICATS

Néant

QUESTIONS DIVERSES

- Les effectifs de l'école pour la rentrée 2019/2020 sont de 97 élèves. Un exercice incendie est prévu le vendredi 13 septembre à 10 h 30.

- Les journées du Patrimoine auront lieu le 21 et 22 septembre 2019. A cette occasion, l'école sera ouverte au public le samedi 21 septembre de 14h00 à 17h00 et une permanence aura lieu à l'Eglise le dimanche 22 septembre de 14h00 à 17h00.

- Le Comité des Fêtes organise un vide grenier le samedi 14 septembre au Hameau de Cugny.
- Une exposition sur le thème « Mots et Piano » est prévu à la Poterie de La Genevraye le dimanche 29 septembre autour d'un gouter poétique
- Une réunion va être organisée avec les agriculteurs du village sur l'utilisation des pesticides.
- Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020. Deux agents recenseurs ont été désignés. Mme Aurore EGELS se chargera de recenser les habitants du Hameau de Cugny et Mme Martine POILLEAUX recensera les habitants du bourg du village et ses écarts.